

Résumé non technique de l'Etude de Dangers

L'**objectif** de l'étude de dangers est de présenter les impacts potentiels du projet dans le cadre de dysfonctionnements ainsi que les mesures préventives prises pour les prévenir ou les maîtriser en cas de survenue.

Rappel : L'étude d'impact (volume 5/9) présente quant à elle les impacts du projet dans le cadre d'un fonctionnement normal.

Résumé de l'évaluation des risques :

Au regard de la nature du projet et des dispositions qui seront prises, sa criticité est la suivante :

ACCIDENTS/RISQUES	GRAVITE	PROBABILITE	CRITICITE
Sismique	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	5 (improbable)	5
Kéraunique	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	1 (très improbable)	1
Inondation	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	5 (improbable)	5
Tempête	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	1 (très improbable)	1
Réseau routier proche	1 (sérieuse pour les usagers uniquement)	1 (très improbable)	1
Intrusion	0.2 (modérée pour l'intrus uniquement)	25 (probable)	5
Installation industrielle voisine	5 (important pour le personnel uniquement)	0.2 (extrêmement peu probable)	1
Incendie dû au voisinage	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	1 (très improbable)	1
Accident de la route dû à la carrière	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	1 (très improbable)	1
Circulation interne	0.2 (modérée pour le personnel uniquement)	5 (improbable)	1
Accident corporel	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	5 (improbable)	5
Noyade	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	1 (très improbable)	1
Intervenants extérieurs	0.2 (modérée pour le personnel uniquement)	5 (improbable)	1
Incendie	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	25 (probable)	25
Explosion	5 (important pour le personnel uniquement)	1 (très improbable)	5
Projections lors d'un raté de tir de mines	5 (important pour le personnel et le voisinage)	1 (très improbable)	5
Pollution accidentelle du sol ou des eaux	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	5 (improbable)	5
Pollution accidentelle de l'air	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	1 (très improbable)	1
Mouvement de terrain	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	5 (improbable)	5
Maladie	1 (sérieuse pour le personnel uniquement)	1 (très improbable)	1

Aucun risque identifié ne dépasse le seuil de criticité fixé à 25.

Les risques les plus significatifs, mais non critiques (criticité de 5) induits par le projet sont :

- ✓ Le tremblement de terre ;
- ✓ L'inondation ;
- ✓ Les intrusions ;
- ✓ Les accidents corporels ;
- ✓ Le risque d'explosion ;
- ✓ La pollution accidentelle du sol et des eaux ;
- ✓ Les mouvements de terrain.

Les risques les plus importants étant :

- ✓ Le risque d'incendie ;
- ✓ Le risque de projections lors d'un raté de tir de mines.

Les leçons à retenir de l'étude du scénario le plus pénalisant :

- ✓ Nécessité de promouvoir les consignes de sécurité dans toutes les installations;
- ✓ Nécessité de promouvoir la pratique des procédures d'urgence ;
- ✓ Nécessité de formation du personnel ;
- ✓ Nécessité d'effectuer des simulations régulières ;
- ✓ Nécessité d'une bonne gestion des espaces végétalisés (bois, broussailles, etc.) et des zones réaménagées périphériques (entretien, débroussaillage).

Conclusion

Par son activité mettant en œuvre essentiellement des matériaux calcaires inertes, la carrière de Saint André ne représente objectivement que quelques rares dangers pour son environnement en cas d'accident.

Les risques potentiellement encourus concernent la présence d'engins au sein du site, ou de boisements dans sa périphérie immédiate.

Rappelons qu'un grand nombre de précautions sont prises pour éviter ces risques et en limiter les conséquences.

Enfin, les moyens de secours ont été identifiés et adaptés, et le personnel est formé à les utiliser ou à faciliter les interventions extérieures.